

Journée mondiale de lutte pour le droit à l'avortement

MOBILISONS-NOUS, TOUTES ET TOUS, LE 28 SEPTEMBRE

Cette liberté fondamentale devrait être une réalité partout dans le monde. L'avortement est un droit indispensable à la santé des femmes, à leur émancipation, à leur scolarisation, à leur accès au travail et donc à leur autonomie. Pourtant, en dépit de leurs engagements internationaux et de multiples recommandations de l'ONU, de nombreux pays continuent à interdire ou à restreindre l'accès à l'avortement. Seule une quarantaine de pays l'autorise.

L'UFSE-CGT affirme sa solidarité avec toutes les femmes du monde qui se mobilisent pour défendre leur droit à disposer de leur corps.

En France, la constitutionnalisation de la liberté d'avorter ne se traduit pas dans les faits : l'IVG est en première ligne de la dégradation globale du système de santé, alors qu'elle devrait être un DROIT GARANTI.

Deux cent cinquante mille femmes environ avortent chaque année en France. Une femme sur trois y aura recours dans sa vie. Si depuis la loi de 1975 consacrant le droit à l'IVG, des avancées ont été gagnées (comme l'allongement du délai légal de douze à quatorze semaines), le manque de moyens criant reste un frein à son accès égalitaire pour toutes.

Les budgets austéritaires successifs ont provoqué la fermeture de plus de cent quatre-vingts centres IVG en vingt ans, amenant chaque année cinq mille femmes à aller à l'étranger pour avorter. Près de 40% des maternités ont fermé en vingt ans, et souvent, avec elles, leur centre d'orthogénie.

Depuis 70 ans, le Planning familial agit pour l'accès effectif aux droits sexuels et reproductifs, l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les violences, les discriminations et toutes les formes d'exclusion. Mais, cibles de la droite et de l'extrême droite en tête, fragilisés par des coupes budgétaires successives, les Plannings familiaux voient leurs moyens fondre dans plusieurs territoires, jusqu'à des fermetures.

De plus, nous dénonçons les attaques croissantes visant à conditionner les financements publics des Plannings familiaux à leur "neutralité". Le Planning familial est une association et donc n'est pas tenu à une obligation de neutralité.

Cerise sur le gâteau, les récentes déclarations d'Emmanuel Macron sur le réarmement démographique reprennent l'obsession de l'extrême droite, de tous les courants réactionnaires, patriarcaux et masculinistes au sujet de la démographie. Sur le fond, il s'agit de nourrir le fantasme d'un «grand remplacement» et de promulguer une vision de la femme incapable de prendre des décisions par et pour elle-même.

Pour l'UFSE, il s'agit de garantir à chaque femme le pouvoir de faire un enfant quand elle le veut, ou de ne pas en faire du tout, d'avoir une sexualité choisie et en bonne santé.

PARTICIPONS MASSIVEMENT AUX MANIFESTATIONS ET INITIATIVES DU 28 SEPTEMBRE

POUR REVENDIQUER, ENTRE AUTRES :

- les moyens financiers nécessaires et pérennes pour que les plannings familiaux, des centres IVG et les des centres de prévention sexuelle sur l'ensemble du territoire disposant des moyens de fonctionner ;
- la suppression de la double clause de conscience spécifique à l'IVG ;
- la réouverture des centres IVG et des lits d'IVG fermés ;
- la formation des professionnelles de santé pour une meilleure prise en charge, sans culpabilisation pour les femmes qui avortent ;
- la mise en place effective des heures d'éducation à la vie affective et sexuelle.

MONTREUIL, LE 23 SEPTEMBRE 2026